



Cofinancé par
l'Union européenne



L'Europe
au cœur de
vos projets



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

« INVESTISSEMENTS MODERNISATION ET ADAPTATION DES EXPLOITATIONS D'ELEVAGE AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE »

TYPE D'INTERVENTION REGIONALE 73.01 DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le présent formulaire de demande d'aide (une fois complété avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins) constitue le dossier unique de demande d'aide lorsque le bénéficiaire est dans l'incapacité de remplir le formulaire de demande en ligne. Ce formulaire vaut également pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information jointe.

Transmettez par courrier l'original signé au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et conservez un exemplaire, ou envoyer une version mail.

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier EURO-PAC : _____

1. DONNÉES DU DEMANDEUR

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET :

(Attribué par l'INSEE lors
d'une inscription au
répertoire national des
entreprises)

Statut juridique :

(agriculteur, société
agricole, association loi
1901, Structure de droit
public groupement
d'intérêt économique et
environnemental,
coopérative, CUMA...).

N° de PACAGE

Personne physique

Civilité :

NOM de naissance :

Date de
naissance :

	État marital :		Lieu de naissance :	
Personne morale	Raison sociale :		Appellation commerciale : (Le cas échéant)	
	Catégorie juridique : Information présente sur l'avis SIRENE			
	NOM et prénom du représentant légal :		Date de naissance du représentant légal :	_ _ _ _ _ _ _ _ _
	Fonction du représentant légal : (Maire, président...)			
	NOM Prénom du responsable du projet : (Si différent)			
	Fonction du responsable du projet : (Si différent)			

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Coordonnées	Adresse permanente : (N°, voirie, complément...)			
	Code postal :		Commune :	
	N° de téléphone :		Adresse mail :	

COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDÉ

Vous avez un compte bancaire unique ou plusieurs comptes bancaires pour le versement des aides. Le guichet unique connaît ce(s) compte(s) et en possède le(s) RIB. Veuillez donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide, ou bien joindre un RIB :

N° IBAN :		N° BIC :	
-----------	--	----------	--

Vous avez choisi un nouveau compte bancaire : veuillez joindre obligatoirement un RIB.

BENEFICIAIRE DU PAIEMENT

Le bénéficiaire du paiement de l'aide est-il différent du bénéficiaire de l'aide ?	☐ oui ☐ non	Type de tiers bénéficiaire	☐ Curateur ☐ Mandataire ☐ Mutualisateur ☐ Tuteur ☐ Héritier ☐ Maison d'arrêt ☐ Crédit bailleur ☐ Régie
Nom du bénéficiaire du paiement			
Date de prise d'effet en tant que bénéficiaire du paiement	_ _ _ _ _ _ _ _ _		

1) Taille de l'entreprise

[illegible]

Quels sont vos effectifs humains à la date de la demande (UTH/ETP) ? : _____

(*) Pour les micro-entreprises ayant moins d'un an d'activité reprendre les données de votre business plan.
Si vous êtes au régime micro BA, merci de fournir votre déclaration complémentaire de revenu n°2042-C-PRO.
Si vous êtes au régime réel simplifié, merci de fournir votre bilan simplifié.

2) Pour toutes les personnes physiques

Caractéristiques du demandeur

■ Êtes-vous exploitant ? • Agriculteur à titre principal (ATP)
 • Agriculteur à titre secondaire (ATS)

■ Avez-vous fait valoir vos droits à la retraite ? ☐ oui ☐ non

■ Votre exploitation est à moderniser dans un objectif de reprise ? ☐ oui ☐ non
(Si oui se référer à la liste des pièces justificatives à apporter)

■ Vous êtes nouvellement installé (ou en cours) pour la première fois en tant que chef d'exploitation ? (*) ☐ oui ☐ non

(*) Si oui, veuillez remplir les champs suivants :

Date de votre installation : ____ / ____ / ____

■ S'agit-il d'une création d'exploitation ? ☐ oui ☐ non

*Par création d'exploitation, il faut entendre création de nouvelles entreprises rurales. La reprise d'exploitation préexistante ne vaut pas création.
Dans le cas particulier des GAEC, la création de GAEC partiel ne peut être considéré comme une nouvelle exploitation.*

■ Si vous êtes en cours d'installation :

Avez-vous fait une demande d'aide à l'installation (DJA) ? ☐ oui ☐ non

Si oui indiquez la date de dépôt de dossier de votre demande d'aide à l'installation : ____ / ____ / ____
(Attention le certificat de conformité jeune agriculteur (CJA) vous sera demandé à votre demande de paiement)

■ Si vous êtes installé :

* Vous êtes bénéficiaire de la DJA : vous devez être installé depuis moins de 4 ans pour obtenir la majoration du taux d'aide
- Date de l'installation (cf. certificat de conformité jeune agriculteur : CJA) : ____ / ____ / ____

-Au moins un des investissements du projet s'inscrit-il dans le plan d'entreprise du dossier d'installation ?
☐ oui ☐ non
(Si oui pour rappel, vous avez 4 ans à partir de l'installation pour achever vos travaux)

* Vous n'êtes pas bénéficiaire de la DJA :

Conditions d'âge :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - Avez-vous moins de 40 ans au moment du dépôt de votre dossier ? | ☐ oui | ☐ non |
| - Êtes-vous installé depuis moins de 5 ans ? | ☐ oui | ☐ non |
| - Date d'installation figurant sur votre attestation MSA : ____/____/____ | | |

Conditions de formation (à remplir uniquement pour les installés pour la première fois) :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - Avez-vous réalisé un plan de professionnalisation personnalisé ? | ☐ oui | ☐ non |
| - Avez-vous réalisé une étude économique pour votre installation ? | ☐ oui | ☐ non |
| - Disposez-vous de la capacité professionnelle agricole (CPA) ? | ☐ oui | ☐ non |
| - Avez-vous obtenu par dérogation préfectorale une autorisation d'exploiter ? | ☐ oui | ☐ non |

(Si oui joindre justificatif CPA ou dérogation au formulaire)

Si vous ne pouvez justifier de la CPA ou de la dérogation veuillez préciser (déclarations à justifier par des documents probants) :

Votre diplôme : _____

Avez-vous exercé une activité professionnelle dans le secteur de la production agricole d'au moins 24 mois minimum au cours des 3 dernières années ? ☐ oui ☐ non

Avez-vous exercé une activité professionnelle dans le secteur de la production agricole d'au moins 40 mois minimum au cours des 5 dernières années ? ☐ oui ☐ non

3) Pour les personnes morales, formes sociétaires (joindre tous les documents justifiant les déclarations)

- Votre exploitation est à moderniser dans un objectif de reprise ? ☐ oui ☐ non
- Au moins l'un des associés est assuré pour son propre compte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles sous un régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles (ATEXA) ? ☐ oui ☐ non
- Si aucun des associés ne cotise à l'ATEXA, le ou les dirigeants de cette société relèvent du régime de protection sociale des salariés des professions agricoles au titre des points 8 (dirigeants salariés minoritaires en capital) et 9 (dirigeants de SAS) de l'article L722-20 du CRPM ? ☐ oui ☐ non
- Nombre d'associés « exploitant agricole » : |_|_|
- Liste de tous les associés (tableau à compléter)

En cas de saisie papier, si le nombre d'associés est supérieur à 5, le tableau ci-dessous est à compléter sur une feuille à part en veillant à bien suivre le modèle ; (*) pour être éligible, la structure doit avoir en son sein au moins un associé respectant la condition d'âge : être âgé de plus de 18 ans et ne pas avoir fait valoir ses droits à la retraite en cas d'atteinte de l'âge légal de départ).

Associés : • Civilité, nom et prénom pour les personnes physiques • Dénomination sociale pour les personnes morales	N° SIRET	% de parts dans la société (Si JA ou nouvel agriculteur, la bonification du taux se fait au prorata des parts à condition de détenir au moins 10% des parts)	Date de naissance (*)	Statut	Installé depuis moins de 5 ans	Bénéficiaire DJA			Non bénéficiaire DJA		
						Date CJA	Projet inscrit dans plan d'entreprise	Date de dépôt de dossier complet DJA	Date installation MSA	Titulaire CPA ou en cours de processus CPA	Si nouvel agriculteur, plan de professionnalisation ou étude économique de l'installation
				☐ ATP ☐ ATS ☐ non agricole	☐ oui ☐ non ☐ en cours d'installation		☐ oui ☐ non			☐ oui <i>Si oui, niveau de diplôme :</i> _____ ☐ non	☐ oui ☐ non
				☐ ATP ☐ ATS ☐ non agricole	☐ oui ☐ non ☐ en cours d'installation		☐ oui ☐ non			☐ oui <i>Si oui, niveau de diplôme :</i> _____ ☐ non	☐ oui ☐ non
				☐ ATP ☐ ATS ☐ non agricole	☐ oui ☐ non ☐ en cours d'installation		☐ oui ☐ non			☐ oui <i>Si oui, niveau de diplôme :</i> _____ ☐ non	☐ oui ☐ non
				☐ ATP ☐ ATS ☐ non agricole	☐ oui ☐ non ☐ en cours d'installation		☐ oui ☐ non			☐ oui <i>Si oui, niveau de diplôme :</i> _____ ☐ non	☐ oui ☐ non
				☐ ATP ☐ ATS ☐ non agricole	☐ oui ☐ non ☐ en cours d'installation		☐ oui ☐ non			☐ oui <i>Si oui, niveau de diplôme :</i> _____ ☐ non	☐ oui ☐ non

4) Personnes morales ou physiques : certifications SIQO (signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine)

Certifications SIQO de l'exploitation

■ **L'exploitation est-elle reconnue en AB, totalement ou partiellement ?**

- ☐ exploitation partiellement certifiée AB. Indiquer la production concernée : _____
- ☐ exploitation totalement certifiée AB
- ☐ non

■ **L'exploitation produit-elle sous d'autres dénominations SIQO (indiquer la production en SIQO) ?**

- ☐ label rouge, production(s) concernée(s) : _____
- ☐ IGP, production(s) concernée(s) : _____
- ☐ AOP/AOC, production(s) concernée(s) : _____
- ☐ autre, préciser et production(s) concernée(s) : _____
- ☐ non concerné (e)

■ **L'exploitation est en transition vers l'un des SIQO cités ?** ☐ oui ☐ non

Préciser la production concernée : _____

5) Pour les groupements d'agriculteurs (CUMA, GIEE, autres), les groupes opérationnels du PEI et les adhérents de collectifs

Vous déposez un dossier en tant qu'adhérent à (dans ce cas votre projet doit s'inscrire dans le projet du collectif) (si oui fournir les justificatifs d'adhésion):

■ un GIEE ? ☐ oui ☐ non

Si oui, préciser le nom et la vocation du GIEE : _____

■ un groupe opérationnel (GO) relevant du programme européen de l'innovation (PEI) ? ☐ oui ☐ non

Si oui, préciser le nom et la vocation du groupe opérationnel : _____

■ un autre collectif ? ☐ oui ☐ non

Si oui, préciser le nom et la vocation du collectif : _____

Vous déposez un dossier au nom de la structure collective :

■ Nombre d'exploitants agricoles du groupement qui participent à l'investissement : |__|__|

■ Au moins l'un des membres du groupement possède un statut éligible à l'intervention (joindre le document probant) ? ☐ oui ☐ non Lequel : _____

■ Au moins l'un des membres du groupement est âgé au moins de 18 ans et n'a pas fait valoir ses droits à la retraite ? ☐ oui ☐ non Lequel : _____

■ Liste de la totalité des personnes physiques ou morales (en qualité d'adhérents, d'associés, etc.) membres du groupement :

(Ce tableau doit être complété sur une feuille à part selon le modèle ci-dessous si le nombre d'adhérents est supérieur à 12 ; joindre également tous les justificatifs en fonction des déclarations : AB, SIQO, JA/NA ainsi que tous les statuts des membres)

() : être âgé de 18 ans au moins et ne pas avoir fait valoir ses droits à la retraite pour les personnes en âge : une seule personne du groupement remplissant la condition d'âge suffit (joindre le document probant).*

*(**) : Toutes SIQO hors AB. Indiquer la production principale en SIQO ou à défaut au moins une production sous SIQO. Indiquer aussi les productions en transition vers un SIQO.*

Nom et prénom ou dénomination de la société	Code postal	Nom commune	N° SIRET	Rempli la condition d'âge (*)	Statut d'agriculteur (personne morale ou physique)	Participant au projet	Nouveau installé (jeune agriculteur et nouvel agriculteur)	Labellisé AB en totalité ou partiellement	Exploitation sous SIQO (**)	Exploitation en transition vers un SIQO (**)	Exploitation adhérente à une charte bien-être animal
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :
				☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :	☐ oui, préciser :

Localisation du siège de l'entreprise

☐ Identique à la localisation du demandeur

Sinon, préciser l'adresse : _____

Code postal : |__|_| |__|_| |__|

Commune : _____

Zonages concernés par le siège de l'entreprise

■ ☐ zone de montagne ☐ zone de déprise démographique (carte SRADDET et liste des communes impactées à télécharger sur le site europe-bfc ou sur EURO-PAC)

☐ zone karstique ☐ zone à enjeu agence de l'eau ☐ non concerné

(Pour les collectifs, c'est le siège du groupement qui fait foi)

■ Votre exploitation a-t-elle au moins un ouvrage de stockage situé en zone vulnérable ? ☐ oui ☐ non (1)

Si oui, préciser :

☐ zone vulnérable 2026 (2)

☐ autre zone vulnérable (3) Si vous avez coché cette case préciser : _____

Excepté les créations d'exploitation, vous avez un délai maximal de 2 ans à compter de la date d'application de la norme pour vous mettre en conformité. Pour les créations d'exploitation, vous avez un délai maximal de 2 ans après installation pour vous mettre en conformité.

■ En ZNV, vous bénéficiez d'un délai supplémentaire pour vous mettre en conformité ? ☐ oui ☐ non

(Veuillez fournir les justificatifs de délai supplémentaire : DIE, dérogation préfectorale...etc.)

(1) : Si non, seuls les jeunes agriculteurs (JA), créant leur entreprise (hors installation dans une exploitation préexistante) devant se conformer aux normes peuvent prétendre à l'aide effluent, sous réserve de délai réglementaire admissible (se reporter à la notice).

(2) : Dans ce cas, les exploitations (excepté les créations d'exploitation) ont 2 ans à compter de la date d'application de la norme pour réaliser les travaux.

(3) : Dans ce cas, sauf pour les créations d'exploitation, aucun projet de mise en conformité ZV n'est éligible à l'aide.

Situation de l'exploitation au regard des normes réglementaires

Normes liées à la gestion des effluents

■ Situation de l'exploitation au regard des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) :

Votre exploitation est : ☐ déclarée au titre de la réglementation ICPE
☐ enregistrée au titre de la réglementation ICPE
☐ autorisée au titre de la réglementation ICPE
☐ non soumise à l'ICPE mais au RSD
☐ non concernée

Normes liées au bien-être des animaux (BEA)

■ Votre exploitation est aux normes pour :

La santé des animaux et la qualité sanitaire des denrées d'origine animale : ☐ oui ☐ non
L'élevage, la garde et la détention des animaux ☐ oui ☐ non
Je ne suis pas aux normes pour les deux aspects ☐ oui ☐ non
Je suis en cours de mise au norme ☐ oui ☐ non
Non concerné ☐ oui ☐ non

■ Êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

Veaux de boucherie ☐ oui ☐ non
Porcs dont reproducteurs ☐ oui ☐ non
Poules pondeuses ☐ oui ☐ non
Poulets à viande ☐ oui ☐ non
Palmipèdes à foie gras ☐ oui ☐ non
Non concerné ☐ oui ☐ non

Procès-verbaux à l'égard de la réglementation en matière de protection de l'environnement, d'hygiène alimentaire et du respect de la protection animale

■ L'exploitation a fait l'objet dans l'année civile précédant la présente demande, d'un procès-verbal de constat d'infraction, ou d'une mise en demeure pour non-respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement, d'hygiène alimentaire ou du respect du bien-être animal ? :

☐ oui ☐ non

■ Si oui, les anomalies constatées ont-elles été corrigées ? ☐ oui ☐ non

(Joindre la copie du justificatif ; si les anomalies n'ont pas été corrigées vous ne pouvez pas solliciter une aide modernisation)

2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET

Pour cette partie (tout particulièrement la présentation du projet) : joindre si besoin tout complément de présentation / toute pièce probante jugée pertinente.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION (*)

Adresse principale de mise en œuvre de l'opération		Commune principale de mise en œuvre de l'opération	
Nombre d'autres communes concernées par l'opération		Autre commune	

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Calendrier prévisionnel du projet	Date prévisionnelle de début de réalisation de l'opération :		Date prévisionnelle de fin de l'opération :	
Intitulé du projet <i>L'intitulé doit être court et explicite</i>				
Descriptif détaillé du projet <i>Présentation synthétique de l'opération et de ses objectifs</i>				

LETTRE D'INTENTION

Avez-vous déposé une lettre d'intention (dispositif minimal) pour ce projet ?	☐ oui ☐ non	Quel est le numéro du dossier correspondant (si dépôt sous EURO-PAC) ?	
---	---	--	--

MARCHÉS PUBLICS

Votre structure est-elle soumise à la commande publique ? (**)	☐ oui ☐ non	Les dépenses de l'opération sont-elles soumises à la commande publique ?	☐ oui ☐ non	Combien de marchés ou de lots se rattachent à l'opération ?	
--	---	--	---	---	--

Pour chaque marché ou lot, indiquer sur un document à part que vous transmettez au service instructeur :

- Le nom du marché ou du lot ;
- Son stade d'avancement (en cours de montage, publié, notifié, en cours de réalisation ou procédure non lancée).

En complément, veuillez joindre toutes les pièces justificatives du ou des marchés publics.

(*) en cas d'achat de matériel, il s'agit de leur lieu de dépôt.

(**) Tous les demandeurs soumis à la commande publique sont tenus de signer l'annexe « confirmation du respect des règles de la commande publique » en cochant à minima les engagements du représentant légal.

COMPLÉMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PROJET

■ Avez-vous déjà déposé une demande d'aide à la modernisation des bâtiments d'élevage, type d'opération 73.01 régionalisé au cours de la programmation 2023/2027 ? :

☐ oui ☐ non

Si oui combien de demandes ont été acceptées ? (C'est-à-dire notifiées) : _____

Une seconde demande d'aide peut être déposée si les deux projets sont fonctionnels indépendamment l'un de l'autre. Lorsque les deux demandes portent partiellement ou totalement sur le même bâtiment, les travaux du premier projet doivent être achevés à la date de dépôt de la seconde demande. La fin des travaux correspond à la date la plus tardive entre l'achèvement physique de l'opération et l'acquittement de la dernière facture. Cette condition ne s'applique pas aux projets portant sur des bâtiments différents, ni aux JA ayant sollicité ou obtenu une DJA et étant encore dans leur période d'engagement DJA. Le document demandé (déclaration de fin de travaux) est disponible en cliquant sur « Télécharger le règlement complet ».

Les projets liés à la gestion économe de l'eau sur l'exploitation ne sont pas comptabilisés dans cette limite

■ Si votre projet est d'un montant supérieur ou égal à 500 000 €, souhaitez-vous bénéficier du plafond de dépenses subventionnables de 200 000 € (au lieu de 100 000 €) en renonçant à un second dépôt sur la programmation ?

☐ oui ☐ non ☐ non concerné

Si oui, vous devrez joindre l'attestation de renonciation à un second dépôt.

■ A quel titre déposez-vous votre dossier de modernisation (plusieurs choix possible) ?

☐ investissements volet bâtiment ☐ investissements volet énergie ☐ investissements volet effluent

■ Êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation et/ou du bâtiment où aura lieu le projet ?

☐ oui ☐ non

(Si non, répondez à la question suivante)

■ En cas de travaux, ceux-ci sont soumis à permis de construire ou déclaration préalable ?

☐ oui ☐ non

(Si non, veuillez joindre l'autorisation de travaux du propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

■ L'investissement prévoit-il le remplacement à l'identique de biens existant ? (Si oui fournir les justificatifs concernés)

☐ oui ☐ non

Si oui, préciser : _____

Si oui, s'agit-il de biens entièrement amortis au plan comptable ou revendus/réformés ? : ☐ oui ☐ non

(si non investissement n'est pas éligible)

3. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'OPERATION (ÉLÉMENTS COMMUNS AUX TROIS VOLETS)

Type de production concernée par le projet

☐ Bovin ☐ Ovin ☐ Caprin ☐ Équin

Précisez alors la filière : ☐ Lait ☐ Viande ☐ Mixte

☐ Porcin ☐ Volaille (y compris palmipèdes à foie gras) ☐ Lapin

☐ Autre, précisez : _____

Si vous avez coché plusieurs cases, veuillez préciser la production principalement concernée par le projet : _____

Description de(s) atelier(s) d'élevage concerné(s) par l'investissement

	Effectif total de l'exploitation avant-projet	Effectif total de l'exploitation après projet	Nombre d'animaux concernés par l'investissement	Calcul de l'UGB (cf. annexe de la notice)
Taureaux, vaches et autres bovins de plus de 2 ans				
Bovins entre 6 mois et 2 ans				
Bovins de moins de 6 mois				
Équidés de plus de 6 mois				

Équidés de moins de 6 mois				
Ovins				
Caprins				
Truies reproductrices > 50 kg				
Autres porcins				
Poules pondeuses				
Autres volailles				
Lapins				
Autres (préciser)				

Éléments complémentaires pour l'appréciation des critères d'éligibilité

■ **Le montant total de vos investissements dépasse le seuil plancher d'éligibilité relatif aux projets stratégiques prévu dans l'arrêté et la notice ? :**

☐ oui

☐ non

Si oui vous devez réaliser un conseil stratégique de l'exploitation comprenant une phase de diagnostic, puis l'élaboration d'un plan d'actions à vision moyen-long terme. Les phases de diagnostic et d'élaboration du plan d'actions doivent avoir été réalisées en amont du dépôt de dossier et en amont de la réalisation de l'investissement faisant l'objet de la demande d'aide au titre du présent appel à projets. Sinon votre demande ne peut être éligible. Se référer à la notice pour la liste des conseils stratégiques retenus.

■ **Vos infrastructures de gestion des effluents** doivent être en régularité au regard des normes avant (sauf si un délai de mise aux normes est en cours*) et après réalisation de votre projet **pour pouvoir bénéficier des subventions au titre du volet effluents.**

** sont concernés les créations et les reprises d'exploitation ainsi que les exploitations impactées par la mise en place de nouvelles normes effluent.*

■ **Filière équine :**

* S'agit-il d'une création d'atelier ou êtes dans le cadre d'une installation ?

☐ oui

☐ non

Si non renseigner la question suivante :

* L'activité d'élevage est-elle dominante sur la base de la moyenne sur 3 ans du chiffre d'affaires ?

☐ oui

☐ non

Si non, les investissements sur l'exploitation ne sont pas éligibles à l'aide. Si oui, sont éligibles les seuls investissements de modernisation relatifs à la reproduction et à l'élevage, à la prise en pension de chevaux avec activités de services, aux activités de débouillage, dressage et entraînement. Les seules activités liées aux sports équestres, aux activités de loisirs (centres équestres sans élevage), à la simple pension de chevaux ne sont pas éligibles

■ **Filières viandes blanches (porcs, volailles et lapins) :**

* Exploitation certifiée SIQO pour l'atelier concerné par l'investissement ?

☐ oui

☐ non

Quel SIQO ? _____

* Si non, exploitation pratiquant l'élevage en plein air pour l'atelier concerné par l'investissement ?

☐ oui

☐ non

(il vous sera demandé de justifier la vente de votre production en mode élevage plein air)

* Si non, exploitation adhérente à une charte bien-être animal (BEA) pour l'atelier concerné par l'investissement ?

☐ oui

☐ non

Laquelle : _____

(Se référer à la notice pour le cahier des charges attendu et la liste des chartes BEA éligibles)

* S'agit-il d'une création d'atelier ou d'exploitation ? :

☐ oui

☐ non

(Si oui et dans le cas où vous ne pourriez fournir l'un des trois justificatifs ; SIQO ; plein air ou charte BEA, veuillez noter que votre projet sera subventionné que si vous le fournissez avant votre première demande de paiement)

■ **Le projet s'inscrit-il dans une démarche « projet stratégique » ?** (C'est-à-dire qu'un conseil stratégique de l'exploitation a été réalisé avant la mise en place du projet d'investissement et en amont du dépôt de votre demande ; se référer à l'annexe 4 de la notice pour la liste des conseils stratégiques retenus) :

- Si oui, fournir le conseil stratégique de l'exploitation et détailler les investissements de votre projet qui ont été préconisés :

* de GIEE ? : ☐ oui ☐ non

* soutenu au titre du partenariat européen de l'innovation (PEI) ? : ☐ oui ☐ non

* Autre, préciser : _____

Critères « maîtrise du risque économique »

- ☐
- oui
- ☐
- non

(Si oui fournir l'audit ou l'étude)

- ☐
- oui
- ☐
- non

(Fournir l'accusé de réception du dossier complet de demande d'aide)

- ☐ oui ☐ non

(Fournir les justificatifs comptables)

- Votre exploitation est en transition vers un SIOO (hors AB) pour l'atelier concerné ? ☐ oui ☐ non ☐ préciser :

(Joindre les justificatifs)

- Votre exploitation est en conversion AB pour l'atelier concerné ? : ☐ oui ☐ non

(Joindre les justificatifs)

■ Avez-vous sollicité ou bénéficié-vous de la mesure agro-environnementale et climatique MAEC éligible à ce dispositif (se référer aux annexes de la notice-grille de sélection) ?

- ☐
- oui
- ☐
- non

Si oui laquelle (fournir alors votre ARC de demande d'aide) : _____

- Êtes-vous membre de collectif aux pratiques agricoles exemplaires en termes d'environnement (ferme DEPHY, groupe 30 000) ? :

- ☐
- oui
- ☐
- non

Si oui préciser le collectif :

(Fournir un justificatif)

- Avez-vous réalisé un audit bas-carbone à l'échelle de votre exploitation (s'il s'agit d'un audit cap'2ER, il doit être de niveau 2) ? ☐ oui
☐ non

(Fournir un justificatif ; point non cumulable si projet stratégique)

Nature des investissements du projet

- ☐ Construction neuve ☐ Extension d'un bâtiment existant ☐ Rénovation d'un bâtiment existant
- ☐ Aménagements intérieurs ☐ Pas de travaux (équipements) ☐ Auto-construction (seules les dépenses de matériel (achat, location) sont éligibles)
- ☐ Autre

Veuillez indiquer la surface construite et/ou rénovée : _____ m²

■ **Catégorisation de l'investissement : postes de dépenses envisagés**

Plusieurs réponses possibles :

- ☐ Aménagements extérieurs
- ☐ Dépenses spécifiques BEA et biosécurité
- ☐ Équipements aléas climatiques
- ☐ Fabrication d'alimentation animale
- ☐ Logement des animaux (constructions neuves et aménagements)
- ☐ Matériel et équipements
- ☐ Stockage de fourrage (constructions neuves et rénovation)
- ☐ Stockage / économies d'eau
- ☐ Traite (salle de traite, robot)
- ☐ Investissements immatériels (acquisition ou développement de logiciels informatiques, acquisition de brevets et de licences)
- ☐ Études et diagnostics d'avant-projet (frais d'ingénieurs et de consultation, études de faisabilité, de diagnostics...)

■ Nombre total de places prévues en logement des animaux : _____

■ Surface de stockage d'aliments _____ m²

Appréciations complémentaires des critères d'éligibilité

■ **Votre projet concerne des investissements bien-être animal et biosécurité listés en annexe de la notice ? :**

☐ oui ☐ non

Préciser : _____

■ **Votre projet concerne-t-il la création d'un boviduc ?**

☐ oui ☐ non

Dans l'affirmative, il faudra obligatoirement fournir :

- (1) *Un diagnostic d'autonomie alimentaire montrant la nécessité de l'équipement pour convertir une parcelle fauchée en parcelle pâturée à creuser, réalisé par la chambre ou des techniciens d'instituts techniques, peut être inclus dans les frais généraux et donc subventionnable ;*
- (2) *Une autorisation de travaux délivrée par la collectivité détentrice de la route ;*
- (3) *Une convention d'utilisation du boviduc signé avec la collectivité (pérennité de l'équipement et de son utilisation pendant la durée de l'engagement).*

■ **Votre projet concerne-t-il la création d'un stockage d'eau pluviale ?**

☐ oui ☐ non

Joindre à votre demande un Plan de localisation de l'ouvrage et de son raccordement au bâtiment
Joindre à votre demande la note technique stockage eau complétée

■ **Votre projet prévoit-il des investissements relatifs aux réseaux de distribution de l'eau pour l'abreuvement des animaux au pâturage ?**

☐ oui ☐ non

Veuillez noter que les nouvelles connexions à un réseau d'eau potable ne sont pas éligibles.

■ **Votre projet prévoit-il des investissements en abreuvoir dans les pâtures ?**

☐ oui ☐ non

Dans ce cas votre projet doit prévoir l'installation des équipements de biosécurité (clôtures principalement...) et leur positionnement sur votre plan de situation. Pour des raisons de biosécurité, les abreuvoirs dans les pâtures ne doivent être accessibles qu'aux animaux d'élevage.

Appréciations complémentaires des critères de sélection

■ Critères « amélioration du bien-être animal (BEA) »

* Votre exploitation a été diagnostiquée avec un outil BEA indépendant ? : ☐ oui ☐ non

(Joindre le justificatif : se référer aux annexes de la notice pour la liste des diagnostics retenus)

* Votre exploitation a-t-elle été auditée sur la biosécurité ? : ☐ oui ☐ non

(Joindre le justificatif : se référer aux annexes de la notice pour la liste des diagnostics retenus)

* Votre projet concerne une construction ouvrant un accès permanent à des espaces de plein air (volaille /porcin) :

(Investissements répondant aux obligations de biosécurité) ? : ☐ oui ☐ non

* Filière lait standard c'est-à-dire hors SIQO (toutes espèces laitières : bovins, ovins, caprins, équins) :

La surface en herbe (prairies permanentes + temporaires) est > 50% à la SAU ? : ☐ oui ☐ non

(Fournir un justificatif de votre déclaration)

■ Critères « prise en compte du dérèglement climatique : sous rubrique résilience »

* Votre exploitation possède du stockage d'eau pour économiser l'eau potable ? :

(Mis en place depuis moins de 5 ans avant dépôt du dossier ou réalisé lors du projet) ☐ oui ☐ non

(Fournir les justificatifs : de fins de travaux, factures...etc.)

* Votre exploitation possède du stockage de fourrage et/ou d'aliments destinés à l'alimentation des animaux de l'exploitation ? :

(Mis en place depuis moins de 5 ans avant dépôt du dossier ou réalisé lors du projet) ☐ oui ☐ non

(Fournir les justificatifs)

* Votre exploitation possède des investissements de stockage de bois litière destiné aux animaux de l'exploitation ?

(Seulement si plan de gestion du bocage) ☐ oui ☐ non

(Fournir les justificatifs)

■ Critères « constructions bois/insertion paysagère »

* Le projet prévoit-il des constructions bois ? : ☐ oui ☐ non

* Préciser (ossature, charpente, bardage...) : _____

* S'agit-il de constructions en bois local ? : ☐ oui ☐ non

Si oui préciser la provenance du bois (justificatif à l'appui) : _____

* Le bois est-il certifié : ☐ « AOC bois du Jura » ☐ « Bois des territoires du Massif Central » ☐ autre, préciser : _____

* Votre projet peut prétendre aux points "intégration paysagère" ? : ☐ oui ☐ non

Pour les projets d'insertion paysagère, les points seront attribués sur la base du volet paysager du permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux.

■ Critères « amélioration des conditions de travail »

* L'un des investissements du projet est listé dans l'annexe de la notice (ou peut prétendre au critère) santé et sécurité humaine ? :

☐ oui ☐ non

Si oui, il s'agit d'investissement(s) de

☐ type I ☐ type II

(Se référer aux annexes de la notice pour la catégorisation des investissements)

Préciser la nature de l'investissement : _____

Nature des investissements du projet

- ☐ Investissements sur le poste bloc de traite
- ☐ Isolation
- ☐ Chauffage/ventilation
- ☐ Séchages
- ☐ Auto-construction (seules les dépenses de matériel (achat, location) sont éligibles)
- ☐ Autre, préciser : _____

■ Catégorisation de l'investissement : postes de dépenses envisagés

- ☐ Rénovation de bâtiment dans le but d'optimiser/économiser l'énergie (isolation)
- ☐ Équipements dans le neuf vertueux au niveau de la performance énergétique
- ☐ Achat de matériel visant à améliorer la performance énergétique
- ☐ Séchage en grange fourrage/culture
- ☐ Valorisation de la matière organique
- ☐ Installation de production d'énergie renouvelable ne bénéficiant pas de soutien tarifaire
- ☐ Investissements immatériels (acquisition ou développement de logiciels informatiques, acquisition de brevets et de licences)
- ☐ Études et diagnostics d'avant-projet (frais d'ingénieurs et de consultation, études de faisabilité, de diagnostics...)

Appréciations complémentaires des critères d'éligibilité : l'analyse de la performance énergétique

■ Avez-vous réalisé un diagnostic énergétique ? :

☐ oui

☐ non

Si oui :

* Date de réalisation : ____/____/20____(jj/mm/aaaa)

* Nom du prestataire : _____

■ Si vous l'avez réalisé, mettez-vous en œuvre la totalité des prescriptions du diagnostic énergétique ? :

☐ oui

☐ non

Si non, lesquelles suivez-vous ?

■ Pour ce diagnostic, bénéficiez-vous d'une autre aide ? :

☐ oui

☐ non

Si oui : nom de l'organisme : _____ (EDF, ENGIE, collectivités territoriales, ADEME...)

Quel est le montant pris en charge ? _____ €

■ Quel(s) type(s) d'énergie utilisiez-vous avant le projet ? (Toutes les consommations sont exprimées Giga-Joule (GJ) par unité d'UGB)

Précisez la moyenne de vos consommations sur 3 ans à l'échelle de votre exploitation divisée par le nombre d'UGB

- ☐ Fuel Consommation : _____ GJ
- ☐ Gaz Consommation : _____ GJ
- ☐ Gaz GPL Consommation : _____ GJ
- ☐ Électricité Consommation : _____ GJ
- ☐ Bois Consommation : _____ GJ
- ☐ Autres Consommation : _____ GJ

■ Après investissement, quelle est l'estimation de la quantité d'énergie économisée ? (Toutes les consommations sont exprimées Giga-Joule (GJ) par unité de production) :

(Estimation de l'économie énergétique à l'échelle de l'exploitation par année d'utilisation en comparaison avec les consommations moyennes des trois dernières années).

- ☐ Fuel Economie : _____ GJ
- ☐ Gaz Economie : _____ GJ

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| ☐ Gaz GPL | Economie : _____ GJ |
| ☐ Électricité | Economie : _____ GJ |
| ☐ Bois | Economie : _____ GJ |
| ☐ Autres | Economie : _____ GJ |

■ **En cas d'installation de production d'énergie renouvelable**, il vous faut fournir l'attestation sur l'honneur « énergie renouvelable ». En effet, ne pourront être soutenus les projets d'installation bénéficiant d'un soutien tarifaire à la revente. L'électricité produite doit servir une uniquement à l'autoconsommation de l'exploitation. Par ailleurs si l'installateur du système de production d'énergie renouvelable subventionne tout ou partie des bâtiments où le système sera installé, aucune aide FEADER ne pourra être activée pour l'investissement subventionné par l'installateur.

■ **En cas de projet de séchage solaire en grange**, vous devez fournir une étude indépendante de dimensionnement, sinon votre projet n'est pas éligible.

Appréciations complémentaires pour les critères de sélection

■ **Votre projet prévoit-il des investissements d'équipements en rénovation ou des nouveaux équipements entraînant un gain d'énergie par unité de production par rapport à la situation initiale ou standard ? :** ☐ oui ☐ non

(Fournir le diagnostic justifiant le gain énergétique)

■ **Votre projet prévoit de la rénovation dans le but d'optimiser et/ou économiser l'énergie ?** ☐ oui ☐ non

■ **Votre projet prévoit de l'aménagement de locaux et/ou de l'investissement en matériels visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments ? :** ☐ oui ☐ non

(Fournir le diagnostic, cf. annexe de la notice de la demande d'aide, ou des notices de matériel)

DESCRIPTION DES TRAVAUX VOLET EFFLUENTS

Nature des investissements du projet

- ☐ Auto-construction (seules les dépenses de matériel (achat, location) sont éligibles)

Catégorisation de l'investissement : postes de dépenses envisagés

- ☐ Réalisation d'ouvrages de stockage
- ☐ Équipement(s) pour la gestion des effluents (dont les séparateurs de phase)
- ☐ Couverture de fosse et/ou de fumière
- ☐ Investissements immatériels (acquisition ou développement de logiciels informatiques, acquisition de brevets et de licences)
- ☐ Études et diagnostics d'avant-projet (frais d'ingénieurs et de consultation, études de faisabilité, de diagnostics...)

Appréciation complémentaire des critères d'éligibilité

■ **A l'échelle de l'exploitation, êtes-vous en système de production « tout lisier » ? :** ☐ oui ☐ non

(Si oui, votre projet effluent n'est pas éligible. Se référer à la notice. La déclaration sera vérifiée dans le DEXEL.)

■ **L'ouvrage de stockage sera-t-il couvert ? :** ☐ oui ☐ non

(Obligation en zone montagne)

■ Analyse de votre situation vis-à-vis des normes liées à la gestion des effluents

Pour rappel vos infrastructures de gestion des effluents doivent être en régularité au regard des normes.

Veuillez cocher la situation qui vous correspond : **si vous ne correspondez pas à l'une des 3 catégories listées, votre projet n'est pas éligible.**

☐ **1) Vous êtes éleveur JA et votre projet concerne la gestion des effluents (se référer à la notice pour la définition JA).**

a) Êtes-vous JA ayant créé une exploitation ? ☐ oui ☐ non

Vous avez 3 ans à partir de la date d'installation pour obtenir des aides de mise en conformité. **Ce qui implique d'avoir fini les travaux avant cette date. Par création d'exploitation, il faut entendre création de nouvelles entreprises rurales. La reprise d'exploitation préexistante ne vaut pas création.**

b) Êtes-vous JA ayant repris une exploitation non aux normes ? ☐ oui ☐ non

Le délai pour obtenir des aides de mise en conformité **(ce qui implique de réaliser les travaux avant)** est de 36 mois à compter de la date de l'installation ou jusqu'à l'achèvement des actions définies dans le plan d'entreprise.

Si vous avez répondu oui à l'une des 2 catégories ci-dessus, veuillez remplir les champs du paragraphe c.

c) Compléments d'informations :

Pour les JA, en cas de mise en conformité zone vulnérable (ZV), les capacités réglementaires de stockage des effluents d'élevage liés aux effectifs existants (RSD ou ICPE) au moment du dépôt de la demande peuvent être admissibles au financement en fonction des dates d'application de ces normes. Votre exploitation doit détenir à l'issue du projet, les capacités réglementaires exigibles en ZV.

Vous devez fournir un Dexel ou un pré-Dexel au regard de la situation après travaux sauf dans le cas d'aires paillées intégrales autorisant un stockage au champ.

- * Vos travaux seront terminés dans les délais impartis pour pouvoir obtenir une aide « effluent » ? ☐ oui ☐ non
- * Votre exploitation détiendra à l'issue du projet les capacités exigibles ? ☐ oui ☐ non
- * Si vous êtes JA bénéficiant ou ayant demandé des aides à l'installation, vos travaux « effluents » sont inscrits dans un Plan d'Entreprise ? ☐ oui ☐ non

☐ 2) Hors JA et NA (nouvel agriculteur ; cf. définition notice), vous êtes éleveur en ZV (zone vulnérable) 2026 et votre projet concerne la gestion des effluents.

Vous pouvez donc obtenir une aide à la mise en conformité et devez réaliser vos travaux 2 ans après la date d'application de la norme ZV. Cette date peut être prolongée selon que vous ayez fait une déclaration d'intention d'engagement d'accroissement (DIE) en préfecture/DDT dans le délai imparti. Votre exploitation doit détenir à l'issue du projet, les capacités exigibles en ZV. Les capacités réglementaires de stockage des effluents d'élevage liés aux effectifs existants (RSD ou ICPE) au moment du dépôt de la demande ne sont pas admissibles au financement.

a) Avant zonage, votre exploitation détenait les capacités exigibles ? ☐ oui ☐ non

b) Votre exploitation détiendra à l'issue du projet les capacités exigibles ? ☐ oui ☐ non

Si vous avez répondu oui aux 2 questions précédentes, veuillez remplir les champs suivants ? :

* Vous êtes dans le cas d'API autorisant un stockage au champ avant et/ou après travaux : ☐ oui ☐ non
(API : Aire Pailée Intégrale)

. Les bâtiments de logement existant avant le projet sont tous sur API ? : ☐ oui ☐ non

Si non joindre l'expertise de dimensionnement avant travaux (Dexel ou pré-Dexel).

. Les bâtiments de logement après le projet sont tous sur API ? : ☐ oui ☐ non

Si non joindre d'expertise de dimensionnement après travaux (Dexel ou pré-Dexel).

* Vous n'êtes pas dans le cas d'API autorisant un stockage au champ ni avant ni après travaux ? : ☐ oui ☐ non

Si oui, vous devez fournir un Dexel ou un pré-Dexel indiquant vos capacités avant et après projet.

☐ 3) Hors JA, vous êtes NA éleveur en ZV (zone vulnérable),-vous créez une exploitation-et votre projet concerne la gestion des effluents

En cas de création d'exploitation, vous avez 2 ans à partir de votre date d'installation pour être aux normes et 3 ans pour obtenir une aide à la mise en conformité et réaliser vos travaux.

Votre exploitation détiendra à l'issue du projet les capacités exigibles ? ☐ oui ☐ non

Si vous avez répondu oui, veuillez remplir les champs suivants ? :

* Vous êtes dans le cas d'API autorisant un stockage au champ avant et/ou après travaux : ☐ oui ☐ non
(API : Aire Pailée Intégrale)

. Les bâtiments de logement existant avant le projet sont tous sur API ? : ☐ oui ☐ non

Si non joindre l'expertise de dimensionnement avant travaux (Dexel ou pré-Dexel).

. Les bâtiments de logement après le projet sont tous sur API ? : ☐ oui ☐ non

Si non joindre d'expertise de dimensionnement après travaux (Dexel ou pré-Dexel).

* Vous n'êtes pas dans le cas d'API autorisant un stockage au champ ni avant ni après travaux ? : ☐ oui ☐ non

Si oui, vous devez fournir un Dexel ou un pré-Dexel indiquant vos capacités avant et après projet.

■ Veuillez pour finir remplir, ci-dessous, le tableau de dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage. Pour cela se reporter au Dexel.

Tableau de dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents :

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Pré-dexel ou Dexel	Capacité totale (en m3) de l'ou- vrage en projet (à reporter à partir du devis retenu)	Montant en eu- ros du devis re- tenu	Capacité (en m3) exigibles au mo- ment du dépôt du dossier sur effectifs avant-projet	Capacité réglemen- taire (en m3) mini- mum à détenir à l'is- sue du projet (<i>forfai- taire ou capacité agronomique pour effectifs finaux</i>)

Appréciation complémentaire pour les critères de sélection

■ Êtes-vous en possession d'un plan d'épandage ? :

☐ oui

☐ non

(Fournir la pièce justificative)

■ Pratiquez-vous le compostage de fumier ? :

☐ oui

☐ non

(Fournir la pièce justificative)

4. INDICATEURS TRANSVERSAUX

Ces champs obligatoires permettent d'alimenter le suivi de la performance des aides FEADER attribuées tout au long de la programmation 2023/2027 conformément à la réglementation européenne. Ils seront utilisés à des fins statistiques.

■ Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ? (Cf. liste OTEX en annexe de la notice) :

■ Si le projet concerne principalement une autre filière que l'orientation principale de l'exploitation, quel atelier concerne-t-il ? (Cf. liste OTEX en annexe de la notice) :

■ Quelle est la taille de votre exploitation agricole ? SAU en ha : _____

■ Quelle est la taille du cheptel en UGB (cf. annexe de la notice et tableau p 9 pour le calcul) : _____

■ Votre projet d'investissement contribue-t-il à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique : ☐ oui ☐ non

Si oui justifier :

■ Plus spécifiquement, votre projet d'investissement contribue-t-il à la production d'énergie renouvelable ? ☐ oui ☐ non

Si oui justifier :

■ Si oui, quelle est la capacité de l'installation en MégaWatts ? _____

■ Votre projet d'investissement contribue-t-il à la protection des ressources naturelles ? : ☐ oui ☐ non

Si oui justifier :

■ Votre projet d'investissement contribue-t-il à l'amélioration numérique de la technologie agricole ? : ☐ oui ☐ non

Si oui justifier :

■ Votre projet d'investissement contribue-t-il à l'amélioration du bien-être animal (BEA) ? ☐ oui ☐ non

Si oui justifier :

Reprendre ici le nombre d'UGB concerné par l'amélioration du BEA : _____

5. DEPENSES PREVISIONNELLES

Ce tableau a pour objet de recenser l'intégralité des dépenses matérielles et immatérielles prévisionnelles liées à votre opération. Ces dépenses prévisionnelles sont à renseigner hors taxes.

Libellé de la dépense	Identifiant du justificatif (N° du devis présenté)	Fournisseur à l'origine du devis retenu	Poste de dépenses (*)	N° du (ou des) devis non retenu(s)	MONTANT HT (€)
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
					□□□□ □□□□, □□
Sous-total des dépenses prévues					□□□□ □□□□, □□

(*) : Renseigner le poste de l'investissement avec le code donné ci-dessous et les indications de la notice

Poste de dépenses volet « Bâtiment »

Nom du poste d'investissement	Code à utiliser
Aménagements extérieurs	B1
Dépenses spécifiques BEA et biosécurité	B2
Équipements aléas climatiques	B3
Fabrication d'alimentation animale	B4
Logement des animaux (constructions neuves et aménagements)	B5
Matériel et équipements	B6
Stockage de fourrage (constructions neuves et rénovation)	B7
Stockage / économies d'eau	B8
Traite (salle de traite, robot)	B9
Investissements immatériels (acquisition ou développement de logiciels informatiques, acquisition de brevets et de licences)	II
Études et diagnostics d'avant-projet (frais d'architecte, d'ingénieurs et de consultation, études de faisabilité, diagnostics...)	FG

Poste de dépenses volet « effluents »

Nom du poste d'investissement	Code à utiliser
Réalisation d'ouvrages de stockage	EF1
Équipement(s) pour la gestion des effluents (dont les séparateurs de phase)	EF2
Couverture de fosse et/ou de fumières	EF3
Investissements immatériels (acquisition ou développement de logiciels informatiques, acquisition de brevets et de licences)	II
Études et diagnostics d'avant-projet (frais d'architecte, d'ingénieurs et de consultation, études de faisabilité, diagnostics...)	FG

Poste de dépenses volet « performance énergétique »

Nom du poste d'investissement	Code à utiliser
Rénovation de bâtiment dans le but d'optimiser/économiser l'énergie (isolation)	E1
Équipements dans le neuf vertueux au niveau de la performance énergétique	E2
Achat de matériel visant à améliorer la performance énergétique	E3
Séchage en grange fourrage/culture	E4
Installation de production d'énergie renouvelable ne bénéficiant pas de soutien tarifaire	E5
Valorisation de la matière organique	E6
Investissements immatériels (acquisition ou développement de logiciels informatiques, acquisition de brevets et de licences)	II
Études et diagnostics d'avant-projet (frais d'architecte, d'ingénieurs et de consultation, études de faisabilité, diagnostics...)	FG

6. PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

① Financement public		
Identification des financeurs publics sollicités	Montant demandé en €	Sollicité dans le cadre d'une autre demande
Financeurs publics sollicités <u>dans la présente demande</u> d'aide au titre du PSN : - Europe (FEADER) - Région - Département - Agence de l'eau - ADEME		
Autres financements publics attendus pour le projet (sollicités dans le cadre d'une autre demande) : _____		☐
Sous-total financement public		

② Contributions privées	
Identification du financeur privé	Montant demandé en €
Préciser : _____	
Sous-total contributions privées	

③ Emprunts (**)			
Identification du prêteur	Montant demandé en €	Type de prêt	
Prêt au taux du marché (préciser la personne morale ou physique banque, société de crédits...) : _____		Prêt accordé :	☐ oui ☐ non
Prêt ayant une subvention équivalente (*) (préciser : banque, société de crédits, ...)		Préciser : (prêt à taux zéro, ...) :	
(*) Prêt ayant une subvention équivalente : subvention incluse dans un prêt via un taux d'intérêt inférieur au taux du marché. La différence entre le taux du marché et le taux pratiqué est considérée comme une aide. Les prêts à taux zéro (PTZ) sont des prêts qui contiennent une subvention équivalente. (**) Pour rappel, les investissements financés par voie de crédit-bail ou bail à construction ainsi que les locations-ventes de matériels ne sont pas éligibles à cette intervention.			
Sous-total emprunts			

④ Financements du demandeur	
Source de financement	Montant en €
Autofinancement	
Autre	
Sous-total financements du demandeur	

TOTAL ① + ② + ③ + ④

TOTAL général = coût du projet (Doit être égal au total des dépenses prévues)	
---	--

7. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) :

☐ à bénéficier des aides au titre du type d'intervention 73.01 Modernisation et adaptation des exploitations d'élevage au dérèglement climatique.

J'atteste (nous attestons) :

☐ avoir pris connaissance que l'application de la réglementation relative aux opérations concernant des produits agricoles peut avoir pour effet qu'une dépense recevant un début d'exécution avant la date autorisée sera inéligible à l'aide ; si mon projet ne concerne pas les produits agricoles, l'application de la réglementation relative aux aides d'État (régime d'aide avec incitativité, donc hors de minimis) peut avoir pour effet que l'intégralité de mon projet ayant un commencement d'exécution avant la date autorisée sera inéligible à l'aide et que mon opération ne pourra commencer avant la date indiquée dans l'accusé de réception de ma demande d'aide,

☐ avoir au moins 18 ans au dépôt de ma demande et ne pas avoir fait valoir mes droits à la retraite. En cas d'exploitation sociétaire ou de projet porté par un groupement d'agriculteurs, au moins l'un des associés exploitants respecte cette condition d'âge,

☐ ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma (notre) demande sur le même projet ou les mêmes dépenses,

☐ le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du Code rural,

☐ avoir effectué l'état des lieux de l'exploitation permettant de déterminer si je dois joindre à ma demande une expertise de dimensionnement avant et/ou après réalisation de mes investissements,

☐ avoir pris connaissance des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,

☐ l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet aidé,

☐ respecter les normes minimales attachées à mon (notre) projet (vous reportez à la notice d'information) et n'avoir fait l'objet à leur sujet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande,

☐ être informé(s) que ma (notre) demande d'aide fera l'objet d'une sélection. En fonction des critères de priorités définis régionalement, et/ou par manque de crédits affectés à cette opération, mon (notre) dossier peut ne pas être retenu.

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

☐ à avoir pris connaissance et à respecter les délais de réalisation de mon projet (délais qui vous seront précisés dans la décision juridique),

☐ à détenir, conserver, fournir l'ensemble des pièces afférentes à l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 5 années à compter de la date de versement du solde de la subvention,

☐ à informer le service instructeur de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements,

☐ à me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place qui pourraient avoir lieu avant et après le versement des aides prévues au titre du PSN,

☐ à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet ou les investissements aidés, d'autres crédits, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « Plan de financement prévisionnel du projet »,

☐ à répondre aux obligations de publicité telles que prévues par le règlement d'exécution UE n°2022/129 du 21/12/2021 annexe 3 (JOUE du 31/01/2022) et décrites sur le site de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté (www.europe-bfc.eu),

☐ à ne pas apporter de modifications importantes dans la nature, les objectifs ou les conditions de mise en œuvre du projet, pendant toute la durée prévue par l'acte juridique attributif de l'aide,

☐ à respecter les dispositions issues du contrat d'engagement républicain conformément aux dispositions prévues par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 (valable uniquement pour les fondations et les associations),

☐ à tenir une comptabilité séparée ou une codification comptable adéquate permettant de tracer les dépenses aidées, d'isoler les charges et les produits liés à l'opération,

☐ à fournir toutes les données nécessaires au suivi et à l'évaluation du Plan Stratégique National qui me (nous) seront demandées par l'autorité compétente,

☐ à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 3 ans à compter de la date du paiement final de l'aide, et à ce que les investissements respectent les normes en vigueur dans ce délai,

• à respecter les règles des politiques communautaires qui lui sont opposables ainsi que la Charte des droits fondamentaux,

• à respecter la réglementation en vigueur relative à la commande publique, tant dans la passation que dans l'exécution de ses procédures d'achat, lorsque des achats de biens, de services ou de travaux doivent être effectués pour les besoins de l'opération (pour les bénéficiaires soumis à la commande publique)

☐ à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide.

Je suis informé (nous sommes) informé(s) :

☐ que, conformément au règlement communautaire n°2021/2116 du 2 décembre 2021 et aux textes pris en son application, l'Etat membre est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans.

☐ les données personnelles collectées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté ou par des sous-traitants dans le cadre des missions d'autorité de gestion des Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural dévolues à la Région-Bourgogne-Franche-Comté. Ces traitements visent à permettre l'éventuel octroi d'une aide et l'évaluation du dispositif concerné. Ces données seront conservées jusqu'au 31/12/2034.

☐ conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données), je peux accéder aux données me concernant ou demander leur effacement. Je dispose également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de mes données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction Europe et Rayonnement International, 4 square Castan – CS 25031 - BESANÇON CEDEX ou par voie électronique feader@bourgognefranchecomte.fr.

☐ pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles je peux contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (4 square Castan – CS 25031 - BESANÇON CEDEX, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).

8. PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Pièces	Type de demandeur concerné /Type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Pièces relatives au porteur de projet			
Relevé d'identité bancaire (RIB)	Tous		
Mandat de gestion	Pour les porteurs de projet confiant la gestion de leur demande d'aide à d'autres structures		
Certificat d'immatriculation indiquant le n° SIRET	Personnes physiques		
Pièce d'identité (CNI, passeport)	Personnes physiques Associé du GAEC ayant délégation de signature Pour au moins un associé vérifiant la condition d'âge pour les personnes morales (si le délégataire de signature GAEC ou le représentant légal ne satisfait pas cette condition d'âge).		
Avis SIRENE	Collectivités et leurs groupements, établissements publics		
Preuve de la représentation légale (ex : délibération avec preuve de transmission au contrôle de légalité...)			
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement avec preuve de transmission au contrôle de légalité			
Justificatif d'immatriculation au registre national des Entreprises (RNE) OU extrait K-bis en cours de validité OU tout autre document permettant de s'assurer de l'existence légale de la personne morale ET d'identifier son représentant légal si non mentionné sur le RNE ou l'extrait K-Bis : -PV Assemblée générale -Statuts à jour...	Personnes morales hors collectivités, leurs groupements et les établissements publics		
Tableau de associés ou adhérents rempli (cf. caractéristiques du demandeur selon la catégorie)	Personnes morales (formes sociétaires et les groupements d'agriculteurs)		
Fournir l'acte de création et les statuts	Fondations		
Dernier bilan comptable n-1 par rapport à la date de dépôt de la demande d'aide			
Récépissé de déclaration en préfecture ou publication au journal officiel	Associations		
Liste des membres du bureau et du conseil d'administration			
Exemplaire des statuts à jour			
Dernier bilan comptable n-1 par rapport à la date de dépôt de la demande d'aide			
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement			
Preuve de la représentation légale (ex : délibération avec preuve de transmission au contrôle de légalité ...) ET Preuve du pouvoir à demander l'aide si le signataire n'est pas le représentant légal	Personne morale (hors GAEC), Associations Fondations Collectivités et leurs groupements, établissements publics		
Autorisation délégation de signature	GAEC ou groupements sans statuts		
Attestation souscription assurance (ATEXA) (pour les personnes morales l'attestation d'un des associés/adhérent suffit)	Tous (excepté pour les dirigeants de société sans associés cotisant à l'ATEXA, les structures de droit public et les associations)		
Notification (ou copie de l'arrêté préfectoral) de reconnaissance de la structure en tant que GIEE (fourni au titre de l'éligibilité si la demande est déposée par le GIEE)	GIEE		

Pièces	Type de demandeur concerné /Type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Si vous êtes au régime micro BA : Déclaration complémentaire de revenu n°2042-C-PRO Si vous êtes au régime réel simplifié : bilan simplifié	Micro-entreprises ou entreprise au réel simplifié		
Formulaire signé de confirmation du respect des règles de la commande publique	Demandeurs soumis à la commande publique		
Pièces relatives au projet			
Autorisation du propriétaire	Si le demandeur n'est pas propriétaire des terrains (et/ou des bâtiments) et uniquement en cas de travaux, <u>non soumis à l'obligation de permis de construire ou de déclaration préalable</u>		
Arrêté de permis de construire ou de non-opposition à la déclaration préalable de travaux. <i>Pièce à fournir au moins 10 jours avant le comité de sélection.</i>	Construction/Travaux		
Plan de situation et plan de masse des travaux	Travaux		
Plan des aménagements intérieurs	Travaux		
Plan avant travaux et après travaux	Travaux de rénovation		
Etude ou diagnostic stratégique en amont des investissements (cf. liste des diagnostics éligibles dans les annexes de la notice)	En cas de montant d'investissement dépassant le seuil défini dans l'arrêté : projet stratégique		
Déclaration de fin de travaux	En cas de 2ème dépôt sur l'intervention au cours de la programmation 2023/2027 si les projets portent sur un même bâtiment <i>(ne concerne pas les porteurs autorisés à faire 2 dépôts par appel à projet. cf. article 3 de l'arrêté)</i>		
Attestation de renonciation à un second dépôt sur la programmation 2023-2027	Pour les dossiers dont le montant total présenté est supérieur ou égal à 500 000 € et sollicitant le plafond de 200 000 € de dépenses éligibles		
Pièces comptables ou attestation du comptable attestant que depuis 3 ans, plus de 50 % du chiffre d'affaires de l'atelier est réalisé par l'activité d'élevage	Filière équine : atelier existant depuis plus de 3 ans		
Pièces comptables attestant que depuis la création de l'atelier, plus de 50 % du chiffre d'affaires est réalisé par l'activité d'élevage OU Étude économique d'installation attestant que plus de 50 % du chiffre d'affaires sera réalisé par l'activité d'élevage	Filière équine : atelier existant depuis moins de 3 ans		
Certificat de conformité concernant signe officiel de qualité et d'origine pour l'atelier animal concerné <i>En cas de création d'atelier ou d'exploitation, ce document pourra être fourni au plus tard au paiement</i>	Filière volaille ou porcine : atelier sous SIQO		
Justificatif de vente de la production en mode « plein air » (exemple : contrat de vente) <i>En cas de création d'atelier ou d'exploitation, ce document pourra être fourni au plus tard au paiement</i>	Filière volaille ou porcine : atelier conventionnel en élevage plein air		

Pièces	Type de demandeur concerné /Type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Justificatifs de conformité aux cahiers des charges BEA retenus <i>En cas de création d'atelier ou d'exploitation, ce document pourra être fourni au plus tard au paiement</i>	Filière volaille ou porcine : atelier en conventionnel hors élevage en plein air		
Tout type de document justifiant la localisation en ZNV (plans cadastraux...etc.)	Si volet effluent et exploitation possédant des ilots ou des ouvrages de stockage situés dans une ZNV		
- Déclaration d'Intention de s'engager dans un projet d'accroissement des capacités de stockage (DIE) - Dérogation de prolongation en DDT	Si volet effluent et exploitation possédant des ilots ou des ouvrages de stockage situés dans une ZNV ayant obtenu un délai supplémentaire pour mise en conformité		
ICPE : preuve de dépôt en ligne ou attestation officielle	Si installation soumise à la réglementation		
Expertises de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections animales (méthode Dixel) : - Avant-projet - Après projet	Pour les projets sollicitant le volet effluents		
Justificatif de correction des anomalies	En cas de procès-verbal daté de moins de deux ans (environnement, sanitaire et bien-être animal)		
Attestation de réforme ou de revente du matériel Ou Attestation comptable d'amortissement du matériel	En cas de remplacement		
Attestation sur l'honneur production d'énergie renouvelable	Projet prévoyant l'installation de production d'énergie renouvelable (avec demande de subvention ou non)		
- Accord/Autorisation du détenteur de la voie (mairie, services du Département ou Direction départementale des routes) pour la réalisation d'un boviduc. (Cf. https://www.service-public.fr/professionnelsentreprises/vos_droits/R17000) - Convention d'utilisation du boviduc signé avec la collectivité (pérennité de l'équipement et de son utilisation pendant la durée de l'engagement). - Diagnostic d'autonomie alimentaire montrant la nécessité de l'équipement pour convertir une parcelle fauchée en parcelle pâturée à creuser, réalisé par la chambre ou des techniciens d'instituts techniques, peut être inclus dans les frais généraux et donc subventionnable	Volet bâtiment : investissement dans un boviduc		
Plan permettant de localiser l'ouvrage de stockage et son raccordement au bâtiment d'exploitation	Volet bâtiment : projet de stockage d'eau		
- Note technique Stockage eau	Pour les projets incluant des stockages d'eau pluviale		

Pièces	Type de demandeur concerné /Type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
- Diagnostic global énergie-GES en agriculture (de moins d'un an) Ou à défaut provisoirement : - Attestation de réalisation de diagnostic global énergie GES en agriculture	Volet énergie : tous sauf dérogations prévues dans l'arrêté		
Étude de dimensionnement du projet	Volet énergie : projet de séchage solaire en grange		
Pièces relatives aux dépenses prévisionnelles et au plan de financement			
Justificatifs des dépenses prévisionnelles et du caractère raisonnable du coût présenté. <u>Fournir au minimum :</u> - 1 devis détaillé pour les dépenses inférieures à 4 000 € HT - 2 devis détaillés de deux fournisseurs différents pour les dépenses comprises entre 4 000 € et 90 000 € HT - 3 devis détaillés de trois fournisseurs différents pour les dépenses supérieures à 90 000 € HT OU - les pièces du marché en cas de procédure formalisée Remarque : si la dépense peut être rattachée à un référentiel national des coûts, un seul devis suffit.	Tous		
Notification des aides attribuées, des éventuelles contributions privées	Si de telles ressources financent le projet		
Au plus tard à la première demande de paiement : pièces justificatives du(des) marché(s) publics	Pour tout demandeur soumis aux règles de la commande publique		
Pièces relatives aux critères de sélection			
Grille de sélection remplie	Tous		
Audit technico-économique ou étude spécifique liés à l'investissement de moins de 2 ans et fait par un organisme indépendant	Tous		
Pièces justificatives comptables ou contrat avec le fournisseur	Demandeur possédant déjà un atelier de diversification ou en cours de diversification de sources de revenus		
- Certificats de conformité concernant les signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) pour l'atelier animal concerné ou plus généralement pour l'exploitation si celle-ci est concernée. - Ou preuve de démarche engagée concernant les signes officiels de qualité et d'origine (SIQO hors AB) pour l'atelier animal concerné ou plus généralement pour l'exploitation si celle-ci est concernée. Pour les groupements d'agriculteurs, tous les certificats SIQO ou preuve de démarche engagée (hors AB).	Tout atelier animal sous SIQO		

Pièces	Type de demandeur concerné /Type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
- Notification de l'aide attribuée dans le cadre du dispositif 70.01 du PSN. - OU - Documents avalisés par la filière concernée Si la demande d'aide est déposée par une CUMA ou un autre type de groupement agricole, cette notification est à fournir pour chaque adhérent bénéficiant d'une aide conversion à l'agriculture biologique	Porteur de projet ayant reçu une aide à la conversion en agriculture biologique ou en conversion AB pour l'atelier concerné		
- Attestation du syndicat du produit agricole - Attestation d'engagement	Porteur de projet en conversion AB		
- Tout document probant de reprise d'exploitation (ex : Déclaration d'intention de cessation d'activité, dossier SAFER...) - Inscription au répertoire départ/installation	Exploitation avec repreneur qualifié		
Document justifiant que la surface en herbe (prairies permanentes + temporaires) > 50% SAU	Toute filière lait hors SIQO		
Audit bas carbone de niveau 2 datant de moins de 2 ans	Tout demandeur concerné		
Attestation d'adhésion à des pratiques agricoles exemplaires (groupe 30 000, DEPHY)	Tout demandeur concerné		
ARC de la demande d'aide ou notification de la décision d'aide	Demandeur ou bénéficiaire d'aides MAEC : . anciennement intitulé systèmes herbagers , polyculture-élevage, et herbivores. . nouvellement intitulé PRA2 et HBV		
Volet paysager du permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux : DP4 ou PC4 des demandes d'urbanisme	Volet bâtiment uniquement : projet d'intégration paysagère		
Diagnostics BEA ou biosécurité pour l'atelier (Pour les groupements d'agriculteurs, tous les diagnostics des exploitations concernées)	Volet bâtiment uniquement : Tout atelier ayant réalisé un diagnostic BEA ou biosécurité		
Justificatifs de travaux finis depuis moins de 5 ans	Volet bâtiment uniquement : exploitation possédant déjà un stockage d'eau potable ou de fourrage destinés à l'alimentation du bétail		
- Tout justificatifs (factures, photos...) démontrant la réalité des travaux. Ces travaux doivent avoir été terminés depuis moins de 5 ans. - Plan de gestion du bocage	Volet bâtiment uniquement : exploitation déjà équipée de stockage de litière pour les animaux de l'exploitation		
- Tout document probants justifiant le caractère local du bois (ex : certificat de provenance du bois, attestation de transformation en Bourgogne Franche Comté ou dans un rayon de 100 km par rapport au siège de l'exploitation) - Devis détaillés - Fiche d'intégration paysagère renseignée par architecte (CAUE, conseil DDT, ou toute structure habilitée)	Volet bâtiment uniquement : Projet concerné par de la charpente bois ou du bardage		
Plan d'épandage	Volet effluent uniquement		
Pièce justifiant la déclaration	Volet effluent uniquement En cas de compostage de fumier		
Diagnostic énergie justifiant un gain d'énergie par unité de production par rapport à la situation initiale ou standard	Volet énergie uniquement : Équipement en rénovation ou nouvel équipement		

Pièces	Type de demandeur concerné /Type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Diagnostic énergie	Volet énergie uniquement : rénovation dans le but d'optimiser et/ou économiser l'énergie ; aménagement de locaux et matériels		
Pièces relatives aux majorations, bonifications et sur-plafonds (facultative)			
<u>Si la demande d'aide est déposée par le jeune agriculteur, fournir :</u> - Plan d'entreprise en validité mentionnant l'investissement - Attestation CJA mentionnant la date d'installation <u>Si la demande d'aide est déposée par une forme sociétaire, fournir :</u> - Plan d'entreprise en validité mentionnant l'investissement pour tous les associés exploitants ayant le statut de jeune agriculteur. - Attestation CJA mentionnant la date d'installation pour tous les associés exploitants ayant le statut de jeune agriculteur - ARC demande d'aide à l'installation (datant de moins de 4 ans) pour tous les associés exploitants non installés sollicitant une aide à l'installation <i>Uniquement si le service instructeur est dans l'incapacité de vérifier cette information</i>	Jeune agriculteur faisant valoir des aides à l'installation		
- Attestation d'inscription MSA - Plan de professionnalisation personnalisé (PPP) Et/ou - Étude économique liée à l'installation	Jeune agriculteur première installation sans aides à l'installation et nouvel agriculteur		
- Justificatifs de la capacité professionnelle agricole (CPA) : PPP + diplômes recevables, expérience professionnelles, attestation de reconnaissance de diplôme... - Ou dérogation préfectorale à la CPA (acquisition progressive) - Ou diplômes et/ou attestations d'expérience professionnelle requis dans l'arrêté	Jeune agriculteur première installation sans aides à l'installation et nouvel agriculteur (se référer à la notice)		
Conseil stratégique réalisé en amont du dossier et des investissements (cf. liste des diagnostics éligibles dans les annexes de la notice)	Projet qualifié de « projet stratégique »		
Certificat AB de l'exploitation. Pour les groupements d'agriculteurs, tous les certificats AB des exploitations concernées	Exploitation bio		
Pièces à fournir uniquement sur demande du service instructeur* lors de la phase de complétude			
(* si le service instructeur est dans l'incapacité de récupérer l'information)			
Accusé de réception de demande d'aide à l'installation (datant de moins de 4 ans)	Personnes physiques dans un parcours d'installation, non installées au dépôt de la demande		
Document justifiant que le demandeur n'a pas fait valoir ses droits à la retraite.	Personne en âge de départ à la retraite		
Certificat d'adhésion au GIEE	Projet/ opération portée par un GIEE ou l'un de ses adhérents		
Attestation du statut partenaire d'un groupe PEI dans le cadre du type d'intervention 77.01 du PSN	Actions collectives PEI : opération portée par l'un des partenaires		

Pièces	Type de demandeur concerné /Type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur
Attestation du GIEE que le projet d'investissement s'inscrit dans son projet Ou Attestation de la structure porteuse du groupe opérationnel (PEI) justifiant que l'investissement s'inscrit dans le cadre du projet du groupe	Actions collectives (projet porté par un GIEE ou opération du PEI)		
Attestation à jour de régularité au regard des obligations sociales délivrée par les services compétents (MSA) OU attestation de vigilance+ attestation précisant le statut d'exploitant agricole ATP ou ATS pour les demandeurs individuels En cas de difficulté pour l'obtention de la pièce avant la date de complétude du dossier, fournir le récépissé de la demande du document. Le document devra toutefois être fourni au moins 10 jours avant le comité de sélection.	Tous		

Tableau récapitulatif des délais de validité des pièces justificatives :

Critères concernés	Document	Délai de validité
Sélection	Audit technico-économique ou étude spécifique liée à l'investissement	2 ans (à partir de la date du dépôt validé de la demande d'aide)
Éligibilité du projet, bonification	Plan d'entreprise (jeune agriculteur bénéficiaire de la DJA)	4 ans (à compter de la date d'installation)
Éligibilité du projet	Diagnostic énergie (éligibilité volet Energie)	1 an (à partir de la date du dépôt validé de la demande d'aide)
Éligibilité du porteur	Documents administratifs « à jour » (statuts, kbis, documents comptable, attestations d'assurance, etc.)	De l'année en cours (à partir de la date du dépôt validé de la demande d'aide) ou de l'année précédente si pièce non encore éditée par le service compétent
Éligibilité du porteur, éligibilité du projet, bonification, sélection	Pour tous les autres documents	La validité temporelle du document sera analysée par le service instructeur (document non « périmé »)